Chaque individu sera ressuscité dans l’état où il se trouvait lors de sa mort.

Jâbir ibn ʿAbdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Chaque individu sera ressuscité dans l’état où il se trouvait lors de sa mort. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Au Jour de la Résurrection, chaque individu sera ressuscité dans la situation où il se trouvait lors de sa mort.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5459